

Conseil d'administration du 19 mai 2009 Relevé de conclusions

Six administrateurs participaient à la réunion.

Les conclusions du conseil d'administration concernent la maîtrise du développement stratégique de l'association et l'adoption du projet d'établissement de la cité de Pescheray.

Maîtrise du développement stratégique de l'association :

Le conseil d'administration valide les orientations proposées en matière de maîtrise du développement stratégique de l'association en mettant l'accent notamment sur les points suivants :

- L'intérêt de la détermination préalable du cadre juridique de la coopération ;
- La prise en compte des publics les plus défavorisés non pris en charge,
- la prise en compte d'évolution de l'organisation du Secours catholique vers les régions administratives.
- L'intérêt de l'échange du savoir-faire entre associations ;
- L'intérêt du développement de projets innovants en relation avec le Secours Catholique.

Projet d'établissement de la cité de Pescheray :

Le conseil d'administration valide le projet d'établissement de la cité de Pescheray tel que présenté par son directeur Bruno de Labarthe. Il tient à exprimer au directeur et à l'ensemble des salariés sa réelle satisfaction sur la qualité du document présenté au regard de quatre points essentiels :

- La qualité de la participation des salariés de la cité et la prise en compte des souhaits des personnes accueillies pour élaborer le projet d'établissement ;
- La prise en compte des axes stratégiques du plan de développement de l'association pour la définition des pôles d'accompagnement ;
- L'intérêt de la définition d'un protocole de bien traitance et d'un guide de bonnes pratiques en vue de prévenir tout acte de maltraitance ;
- La vision dynamique et prospective du plan d'actions avec la définition des 7 axes de progrès.